

COMMUNIQUÉ DU COMITÉ NATIONAL

Le comité national s'est réuni à Athis-Mons le jeudi 7 novembre 2019.

Le comité national a pris connaissance de la [version zéro du Protocole](#), en particulier de la partie relative à la filière contrôle.

Si cette version initiale ne comporte, par définition, aucune contrepartie sociale, elle contient de nombreux projets que le comité national estime extrêmement ambitieux voire démesurés et, pour certains d'entre eux, dès à présent inenvisageables. Par ailleurs, l'augmentation de la durée de ce Protocole à cinq ans fixe un point de rendez-vous trop lointain au regard de l'évolution rapide et constante de la navigation aérienne. À ce titre, le comité national revendique un accord d'une durée maximale de quatre ans.

Le comité national souligne le travail de coordination entre le bureau national et les contrôleurs au travers des organes directeurs et des commissions du syndicat, qui permet d'aborder les négociations protocolaires avec le recul nécessaire.

Le comité national considère néanmoins que l'ampleur considérable des sujets à traiter et des concertations à mener n'est pas compatible avec l'aboutissement des négociations d'ici fin décembre.

Le comité national s'alarme que les conditions de la transformation *4-Flight* aux CRNA Est et Sud-Est ne soient ni connues des contrôleurs ni même finalisées, particulièrement à Reims – premier site pilote *4-Flight* – où elle débute dans deux mois. Au vu de cette échéance imminente, le comité national mandate le bureau national pour que des réponses satisfaisantes soient apportées dans les plus brefs délais.

Le comité national réaffirme que les sujétions particulières des contrôleurs aériens nécessitent une CAP ICNA et l'implication des organisations syndicales représentatives dans les décisions de mobilité et d'avancement. Le bureau national, mandaté jusque-là pour mener des négociations constructives et apaisées, doit désormais obtenir au plus vite des engagements dont il rendra compte devant le comité national.

Adopté à l'unanimité